

# Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur



## Description du métier

- Installe, répare, modernise et entretient des systèmes de déplacement mécanisés, tels que des ascenseurs à traction et hydrauliques, des escaliers mécaniques et des tapis roulants, selon les exigences des normes en vigueur.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en mécanique d'ascenseur et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les cinq périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (10 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées aux techniques d'assemblage, à l'électronique, à l'électricité, à l'hydraulique, à la mécanique, à l'instrumentation et à l'interprétation des normes applicables;
- Être autonome et minutieux;
- Faire preuve d'éthique professionnelle;
- Être capable d'analyser différents systèmes et de travailler en équipe, en hauteur et dans des espaces restreints;
- Avoir une bonne coordination et une bonne condition physique.

## Salaire annuel moyen

Apprenti*	45 053 \$
Compagnon**	81 087 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	91 199 \$
Proportion***	88 %

\* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

\*\* Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	69	51
Taux de placement des diplômés*	88,5 %	n. d.

\* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1<sup>er</sup> juin suivant l'obtention de leur diplôme.

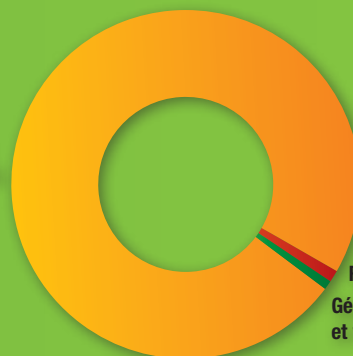
## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	21,21 \$	21,02 \$	19,72 \$
2 <sup>e</sup> période	25,45 \$	25,22 \$	23,66 \$
3 <sup>e</sup> période	29,69 \$	29,43 \$	27,61 \$
4 <sup>e</sup> période	36,05 \$	35,73 \$	33,52 \$
5 <sup>e</sup> période	36,05 \$	35,73 \$	33,52 \$
Compagnon	42,41 \$	42,04 \$	39,44 \$

\* Salaire en mai 2016.

## Volume de travail par secteur

Institutionnel et  
commercial 98 %



Résidentiel 1 %  
Génie civil  
et voirie 1 %

## Perspectives d'emploi



- En 2015, on comptait 1 081 mécaniciens d'ascenseur. Environ le tiers étaient des apprentis. Ces salariés travaillent pour 77 employeurs, dont les cinq plus importants réalisent 70 % des travaux;
- L'activité des mécaniciens d'ascenseur se concentre presque exclusivement dans le secteur institutionnel et commercial, où le volume de travail diminuera graduellement au cours des prochaines années. Leur travail est peu saisonnier, ce qui leur permet d'atteindre la meilleure moyenne annuelle de travail (1 499 heures travaillées). L'entretien et la réparation des systèmes existants augmentent les débouchés pour ce métier;
- En 2015, on recensait 51 entrées de nouveaux apprentis, ce qui est inférieur à la moyenne observée au cours des quatre années précédentes (69). Dès la première année de travail, les apprentis gagnent un salaire moyen de plus de 45 000 \$, tandis que le revenu annuel moyen des compagnons travaillant au moins 500 heures peut s'élever à près de 91 200 \$, un des salaires les plus élevés de tous les métiers de la construction assujettie aux conventions collectives;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes pour les mécaniciens d'ascenseur. Malgré une légère baisse de la demande, les travailleurs actuels sont peu disponibles et des besoins de relève seront engendrés par le roulement modéré de la main-d'œuvre.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
Mécanique d'ascenseur (5337) ou  
*Elevator Mechanics* (5837)

**Durée de la formation :** 1 800 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 1\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal\*

\* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)



### Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	9
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	8
Côte-Nord	0
Estrie	19
Île de Montréal	217
Laval-Laurentides-Lanaudière	282
Mauricie-Bois-Francs	11
Montérégie	269
Outaouais	21
Québec	177
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10
Extérieur et Baie-James	58
<b>Total</b>	<b>1 081</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 14

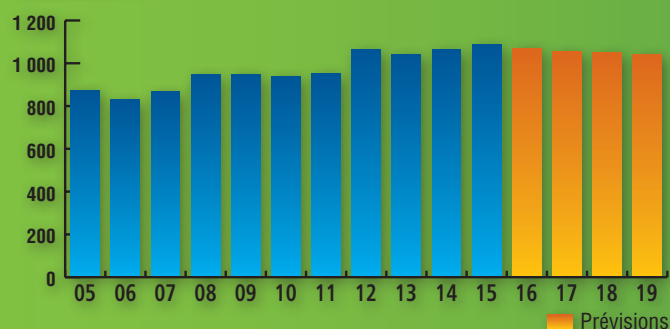
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Mécanicien d'ascenseur	14 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs 2005-2019



### Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	58 %	39 %	3 %	373
Compagnon	43	8 %	79 %	13 %	708
<b>Total des mécaniciens d'ascenseur</b>	<b>39</b>	<b>25 %</b>	<b>65 %</b>	<b>10 %</b>	<b>1 081</b>
<b>Ensemble des métiers et occupations</b>	<b>39</b>	<b>27 %</b>	<b>58 %</b>	<b>15 %</b>	<b>153 040</b>